

Extrait du site UGTG.org

url : <http://ugtg.org/spip.php?article2236>

Dossier de l'eau : Tann sa nou ka d'klar !

!

- Dossier sp cial LKP - Expressions -

Date de parution : 29 novembre 1999

Date de mise en ligne : samedi 6 f vrier 2016

Mis   jour le : samedi 6 f vrier 2016

UGTG.org

Tann sa nou ka d'klar

Au mois de décembre 2015, les représentants de différentes collectivités de la Guadeloupe se sont mis d'accord sur la création d'un syndicat mixte « Eaux de Guadeloupe ». Cette structure unique est en réalité une transformation du SIAEAG qui regroupe la Région, le Département, les communautés d'agglomération, la communauté de communes de Marie-Galante, la chambre de commerce et l'office de l'eau. Elle aura pour responsabilité la production d'eau potable, la modernisation des réseaux et la fixation d'un prix unique de l'eau. Les communes et les communautés d'agglomération conserveraient la distribution.

Les organisations sus mentionnées dénoncent l'entourloupe organisée par le Préfet et les élus de Guadeloupe car aucune démarche légale n'est respectée. Car la commission consultative des services publics (CCSP) doit être consultée sur tout projet de création de régime doté d'autonomie financière ou d'autres organismes de ce type. Or les différentes collectivités qui ont compétences dans la gestion de l'eau avaient jusqu'au 13 janvier 2016 pour approuver les statuts du syndicat mixte « Eaux de Guadeloupe » mais n'ont jamais réuni la CCSP. Les commissions consultatives des services publics locaux sont des instances consultatives mises en place par les collectivités territoriales et ayant pour vocation d'associer les usagers à la gestion de ces services.

Face à toutes ces manoeuvres, nous, associations de défense des usagers de l'eau, tenons à affirmer notre position. Nous voulons :

[-] Le retour de la gestion de l'eau dans l'espace public, c'est-à-dire la mise en place d'une régie publique. La production, la distribution, l'irrigation et la gestion générale de l'eau dans le cadre d'une régie directe.

[-] La mise en oeuvre d'un audit indépendant sur le service de l'eau dans toutes les communes de Guadeloupe. Cet audit doit pouvoir rendre ridicule le Préfet qui a déclaré que le nouveau dispositif qui se met en place doit pouvoir aboutir à ce que l'eau paie l'eau. Pour nous, ce principe est en application depuis longtemps en Guadeloupe. La question que nous posons est la suivante : compte tenu de l'état des réseaux, qu'a-t-on fait de l'argent des usagers ?

[-] L'arrêt de toutes les déclarations de service public et autres prestations du service public confiées aux opérateurs privés alors que les statuts de « Eaux de Guadeloupe » prévoient la poursuite des déclarations et autres prestations de service avec les multinationales qui pillent nos poches et nos ressources.

[-] La mise en place de la commission consultative des services publics (CCSP) dans toutes les communautés d'agglomération et dans la nouvelle structure.

[-] La création d'un nouveau réseau de distributions sans charge supplémentaire pour les usagers (**Nou ja paye**).

[-] L'arrêt de la répression, de la spoliation des usagers de l'eau et le respect de la législation.

D'ores et d'ajÃ , nous appelons l'ensemble des usagers de l'eau de Guadeloupe Ã se mobiliser contre la **pwofitasyon** dans la gestion de l'eau. Le peuple en a assez, les multinationales doivent partir et les Ãlus doivent cesser de dilapider nos richesses.

DOUBOUT !

Les Signataires :

[-] DOUBOUT POU DLO AN-NOU

[-] K-DLO

[-] KOMITÃ0 DLO NOWBASTÃÆ

[-] LKP

Pour les Organisations :

Ismar OGUENIN

Contact : 0690846461 0590 03 61 89

Lapwent, 14.01.16